



Douanes

INFO-LYON

Comité Technique de proximité du 24/01/12 Le CTP nouveau est arrivé!

Le premier CTP (comité technique de proximité) vient de se tenir à la DI de LYON sous sa nouvelle forme. Concrètement et pour rappel, le mot paritaire ayant disparu, on aurait pu s'imaginer que les décisions prises lors de ces instances seraient enfin le reflet véritable de l'avis des agents représentés par les différentes OS. Que nenni! Si le flacon a changé, la piquette reste la même! Une légère différence de robe sur la forme, mais au fond, la lie est toujours aussi amère! La partie administrative aura toujours raison en fin de processus.

Suite à l'indisponibilité de La Directrice Interrégionale, Le président (DR Lyon), a débuté la séance par le rappel des règles de fonctionnement:

- Présentation des projets par la partie administrative,
- Discussion avec les OS qui votent seules,
- Si les OS, à l'unanimité rejettent le projet présenté, reconvoque un nouveau CTP sous huit jours minimum où la partie administrative représente le projet, discussion avec les OS, vote des OS, mais, grosse nuance, quel que soit le résultat du vote le nouveau projet passe.

Quand on sait que ,en particulier sur les problèmes d'effectifs et de budget, nos décideurs locaux n'ont aucune marge de manoeuvre les cadres étant fixés par la DG, on voit mal comment les projets pourront être modifiés lors de la deuxième présentation. A nos responsables locaux de nous prouver que nous sommes défaitistes et qu'ils tiendront compte de nos observations et demandes de modification sur les dossiers où ils ont latitude d'adapter leurs projets.

On ne vous parle même pas des dilemmes de certaines organisations, qui ont fait alliance pour les dernières élections, et qui vont fatalement avoir des avis divergents sur certains points particuliers.

La lecture des déclarations préalable a succédé. La CFDT ne s'est pas associée aux autres organisations à cause de divergences de vue sur le contenu de la déclaration commune. Voir déclaration préalable CFDT ci-dessous.

Le déroulement suivant l'ordre du jour a alors commencé.

LE PREMIER POINT : approbation du PV du dernier Comité Technique Paritaire Local, a emporté l'unanimité des suffrages , les OS refusant de participer au vote pour les mêmes raisons que par le passé, non adéquation des droits syndicaux avec le volume de travail que représente la préparation d'un CTP.

POINT N°2 : Mesures de restructuration DI Rhône Alpes Auvergne.

EMC Explo Saint Exupéry: Les trois postes de maîtres chiens explosifs de Saint-Exupéry seront supprimés, avant la fin d'année 2012. Deux agents seront transférés en piétons, le troisième se voyant offert la possibilité de rejoindre Saint Étienne BSI, pour occuper le poste d'EMC Stup, qui est bloqué en attente de décision de l'intéressé. La CFDT a fait part de son désaccord sur la suppression des trois postes. Nous aurions préféré, au vu de l'évolution du trafic de l'aéroport, les voir transformés en trois postes EMC Stups en laissant libre choix aux agents concernés pour rejoindre ces postes. De même, nous ne sommes pas d'accord sur le blocage du poste

de la BSI de Saint-Étienne, Il aurait été préférable d'ouvrir ce poste à mutation normale, la possibilité d'affecter un Maître de Chien stup en sur-effectif étant possible dans le cadre des restructurations. La solution adoptée par l'administration laisse la brigade sans EMCS opérationnel, pour au moins un an et demi, délai de formation du chien oblige. Un peu de pommade cependant: les mesures de compensation en cas de restructuration sont acquises et les chiens ne sont pas rendus.

Unanimité des OS contre la suppression des trois postes.

Fermeture du SCOR Léman: Nous avons déploré la fermeture de cette unité. Si des solutions avec les agents concernés semblent avoir été trouvées, il n'en reste pas moins qu'il n'y a, pour l'instant, aucune dérogation pour l'octroi des primes. La restructuration étant gérée par résidence, nous avons mis en garde l'administration sur les « effets d'aubaine » qui permettraient à des agents non impactés par la restructuration de bénéficier des primes aux détriments des agents impactés.

Votes contre à l'unanimité.

POINT N°3: Il était prévu à l'ordre du jour une simple information sur ce point, nous avons demandé à le soumettre au vote des organisations syndicales.

Rapprochement services paye frais/bop grh: Le caractère de préparation d'une réorganisation plus profonde de ces deux services est trop flagrant pour que les OS aient pu approuver ce point. Votes contre à l'unanimité.

Reclassement division Chambéry: Votes Contre à l'unanimité.

Après avoir remercié la partie administrative de son excellente argumentation sur l'importance indéniable de la Division de Chambéry, la CFDT, rejointe par l'ensemble des OS a fait une contre proposition: Recréation de la Division de Cluses. Coup de théâtre, pour la première fois au niveau national, vote unanime des OS pour! Quid de la suite, puisque en l'absence de règlement intérieur le Président n'a pas pu nous dire ce qu'il adviendrait de cette proposition! L'avenir nous le dira!

Réorg viti Auvergne: Votes contre unanime. Le transfert d'emploi ayant été demandé par un des intéressés, il nous aurait été possible d'y adhérer. C'est oublier trop vite la perte d'emploi induite, et le recul du service public de proximité dont on nous rabat les oreilles avec la charte Marianne.

POINT 6: BOP 2012.

Au vu de l'horaire et de la lourdeur des points 4 et 5, il a été décidé de traiter le point 6 avant la pause méridienne.

Simple présentation n'appelant pas de vote. Si les crédits du titre 2 (Masse Salariale) reste stable avec une augmentation de 0.04 % stable, les crédits hors titre 2 subissent une perte de 4.02 %.

Nous ne pouvons que nous inquiéter de cette baisse puisque c'est sur ces crédits que sont prises les dépenses de fonctionnement et de matériels. Entre autres: Comment équiper les unités surveillance avec des moyens d'interventions inhérents à la nouvelle instruction cadre sur les contrôles dynamiques. Où trouver l'argent nécessaire à l'achat des imprimés valeurs, dont le coût est si exorbitant que la décence nous empêche de vous en indiquer le montant.

Nous sommes intervenus pour rappeler les positions CFDT sur la primauté de la sécurité des agents sur tout autre aspect fut-il financier et notre vieille revendication de décentralisation des formations, il est moins onéreux de déplacer un formateur plutôt que dix agents

Grosse inquiétude également sur la reconstitution des crédits de réalisation des nouveaux locaux de la brigade de Grenoble.

Nous avons signalé également, que la teneur de certains des indicateurs, désignés comme cibles pour 2012, étaient ridicules.

REPRISE DES DÉBATS AVEC LES POINTS 4 ET 5: PAE 2012 et primes de restructuration. Vote contre unanime. La CFDT a refusé de rentrer le débat pourquoi là et pas ailleurs?

La DI n'a aucune marge de manoeuvre sur ces points particuliers. La consigne DG est de rendre 45 emplois pour 2012, la DI Lyon rendra donc 45 emplois, sans tenir compte ni des difficultés déjà existantes, ni de celles à venir avec l'arrivée des nouvelles missions. Nous recommandons à tous, sur ce point, la lecture du rapport de la commission parlementaire sur la prévision de budget 2012 de la fonction publique, qui vous permettra de voir avec quel zèle notre Directeur Général en applique les conclusions.

Suite de la séance avec les QUESTIONS DIVERSES:

Même si nous partageons le point de vue de nos camarades des autres OS sur la non transformation des CTP en instance de gestion des contingences matérielles, force est de constater, qu'une fois de plus, ce point des travaux a été mené au pas de charge. C'est pourtant là que nos décideurs locaux ont plus de latitude pour apporter des solutions aux problèmes soulevés.

Ont été évoqués les points suivants:

Division de Grenoble:

Suite à nos tournées sur place et après avis des agents concernés, dont certains étaient présents au CTP, en tant qu'expert, la délégation CFDT a fait les demandes suivantes.

CRD: demande de sécurisation de l'accès par installation d'un système de contrôle vidéo. Nos interlocuteurs sont d'accord sur le principe, la demande de travaux a été inscrite au programme 2012.

BSI: Il n'était pas question pour nous, d'évoquer le problème de commandement dont personne ne peut plus nier l'existence, dans une instance ayant à traiter de problèmes techniques. D'autres OS ont cependant voulu aborder le sujet. Bien que partageant l'analyse de nos camarades, nous nous sommes bornés, pour l'instant, aux aspects techniques du problème. Dans le but d'améliorer les conditions de visite de véhicule et de permettre un stationnement sécurisé des véhicules personnels et de service: Mise à disposition, sur le parking du CRD d'un abri garage provisoire et d'un local équipé des moyens permettant la poursuite des procédures connexes à l'intérieur du CRD. Il est évident que cette solution ne peut être que provisoire et en attente de la réalisation des nouveaux locaux ou du déménagement de la Brigade sur un site plus adapté. Nos interlocuteurs se sont engagés à étudier rapidement notre proposition.

La réponse de la DG, sur la reconstitution des crédits de réalisation de la nouvelle brigade est urgente. A défaut, il semble acquis qu'un déménagement, au besoin dans du locatif, est impératif.

CALENDRIER PREVISIONNEL CT/CAP locaux: Il sera communiqué lors du prochain CTP du 03/02/12.

TENUES MONTAGNE: La CFDT a renouvelé sa demande d'ouverture à toutes les unités correspondant aux critères. La DI transmettra.

VISABIO: demande CFDT sur la mise à jour des applications VIS, permettant un contrôle automatique des passeports nouvelle génération et un passage systématique aux fichiers. Le président s'est montré étonné de ne pas avoir été averti de l'existence de cette mise à jour, Il s'engage à faire le nécessaire rapidement.

CARENCE: demande CFDT de précision sur les modalités de mise en oeuvre. La question a été posée à la DG, sans réponse pour l'instant.

Reforme Retenue Douanière: Les locaux, dans de nombreuses brigades, ne sont pas aux normes, Les demandes de travaux sont parties, en attente du déblocage des crédits.

CSP: Problème de chauffage: Suite à l'intervention écrite de la CFDT, auprès de la Directrice Interrégionale, la solution de radiateurs électriques individuels a été retenue par le service logistique. Nous avons cependant regretté qu'il faille en arriver aux menaces pour qu'un problème connu du Chef de Service depuis de longs mois trouve enfin une solution.

VITI TAIN: A l'instar de nombreux autres services la charge de travail est disproportionnée au regard des emplois réels. Une demande de Paris spécial, au 1° Juillet est faite, la Chef de Centre étant muté à cette date. Pour la CFDT, il est évident que c'est un emplâtre sur une jambe bois et que le problème ne pourra s'améliorer que par le comblement de la vacance des postes.

GT DOCUMENT UNIQUE/CHS: La CFDT demande une meilleure organisation et synchronisation des GT. Le président s'engage à essayer d'améliorer la chronologie des différentes réunions.

Devenir des GT préparatoires aux CTP: Pas de précision de la DG pour l'instant. La teneur et la complexité des points abordés lors de ce CTP est pourtant l'illustration parfaite de la nécessité de ces groupes de travail.

Prochain rendez vous en deuxième lecture le 03/02/2012!

En conclusion, vos élus CFDT, tout en apportant leur pierre à l'édifice commun, ont encore mis en valeur leur perception de certains points, caractéristique de leur vision du syndicalisme. Cette vision, partagée au niveau national par nos élus en CT de Réseau et Ministériel, permettra de faire remonter les revendications au niveau le plus haut. C'est la caractéristique et la force d'une organisation confédérale, nous nous emploierons à utiliser tous les moyens pour y parvenir.



**DECLARATION LIMINAIRE DE LA CFDT
AU CT DI RHONE-ALPES AUVERGNE
DU 24 JANVIER 2012**

Monsieur le président,

Nous souhaitons tout d'abord saluer Madame la Directrice absente aujourd'hui à qui nous transmettons nos vœux de prompt rétablissement.

Les années passent, mais les choix politiques demeurent :

La DGDDI continue à rendre des effectifs, avec son lot de réorganisations et de centralisations forcées.

Les interrogations de nos élus parlementaires demeurent aussi :

Pour illustrer ce propos, nous citons in extenso des extraits du rapport fait sous l'autorité du rapporteur général du budget de la DGDDI, le député UMP Gilles CAREZ.

- Le solde sorties/entrées estimé pour 2012 est de – 371 ETP, à mettre en regard avec les 600 ETP partant définitivement à la retraite, soit 61,83 % de taux de non remplacement. Le Rapporteur spécial fait remarquer que ce taux est de nouveau supérieur à celui prévu pour l'année précédente (60,8 %).

- Un mode dynamique de gestion des ressources humaines est toujours privilégié. Il doit se manifester au travers de la poursuite d'une modernisation du management, la DGDDI reconnaissant qu'elle doit travailler à mieux responsabiliser ses directeurs mais aussi à mieux communiquer et à faire circuler l'information auprès de ses agents.

- Il semble une nouvelle fois que les cibles des indicateurs dépendent moins de la réalité des trafics et autres fraudes, que d'un arbitrage entre les moyens humains et matériels dont la DGDDI dispose.

- À l'instar de la DGDDI, le Rapporteur spécial retient que les résultats de ces indicateurs progressent alors même que les effectifs de la surveillance diminuent ; de ce fait, les cibles sont sans doute proches du maximum possible.

- Par ailleurs, en optant pour la lutte contre les fraudes d'importance, le contrôle douanier vise deux des trois finalités (répressif et budgétaire) à l'œuvre dans la notion de contrôle fiscal républicain en négligeant la dimension dissuasive auprès de la petite fraude.

- Je persiste à considérer que la mesure emblématique de la RGPP, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite, est absurde. Sa mise en œuvre concrète illustre tout à fait les craintes exprimées par Philippe Séguin en 2009 : « L'État se révélant incapable d'analyser les besoins et de programmer ses effectifs en conséquence, sa politique du personnel est dictée principalement par des considérations budgétaires de court terme.

- L'opérationnel relève de la direction régionale, voire interrégionale par voie budgétaire, pilotée par un encadrement de réseau qui n'y arrive plus et le dit à ses équipes en se tournant vers elles. Avec au final une prise de décision par l'informatique qui oriente les contrôles. Le flair du douanier se perd dans le nombre d'applications informatiques qu'il ne maîtrise que partiellement (1) et dans la raréfaction des emplois de la surveillance douanière. Le contrôle sur initiative est en voie d'abandon.

- L'ampleur de la suppression des ETPT pour 2012 est une surprise. Elle pèse sur les responsables locaux, en particulier les directeurs interrégionaux qui ont été chargés de proposer eux-mêmes des réductions de postes « au fil de l'eau » ou par défaut.

- En 2009, j'avais rencontré plusieurs organisations syndicales. Elles regrettaient alors « le rythme rapide, voire précipité, avec lequel les réorganisations étaient effectuées, ainsi que le caractère brutal de leur mise en œuvre ». Les risques de désorganisation avaient été mentionnés, avec une baisse de la qualité et une rupture dans la continuité du service. Les propos de ces organisations syndicales, aux termes desquels la concertation sur la révision générale des politiques publiques n'avait jamais réellement eu lieu sont confirmés par la réalité.

Que pouvons rajouter à ce constat fait par les élus de la république, garant de la LOLF ?

La direction générale n'est elle pas dépassée?

Depuis quelques années la douane adapte simplement ses missions à ses moyens.

Par exemple, comment gérer la mise en oeuvre de contrôles sur la TAXE poids lourds chiffrée par nos élus à 750 emplois surveillance ?

Comment financer la modernisation du PARC AUTO dans le cadre des contrôles dynamiques ?

Quelle est la place de l'intérêt général et de l'humain dans tout cela ?

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce premier CT DI, la CFDT aura l'occasion de préciser sa position sur chaque point et ne manquera pas de mettre en perspective les décisions de l'administration, par rapport aux réalités et au ressenti des agents.

Les représentants CFDT

**Gilles HORTALA
Alain BOIGNE
Jean-Claude GUILLON
Emmanuel LANSIQUE**